



Rédacteur : Dr Francis Maigrot
Chef de service

Date : le 3 octobre 2014
Révisé le 25 janvier 2024

PROFIL DE POSTE PRATICIEN HOSPITALIER ANESTHESISTE

Spécialité recherchée

Anesthésie-réanimation (DES)

Profil du recruté souhaité

Ancien interne DES ou ancien chef de clinique assistant ou Médecin Junior

Compétences complémentaires souhaitées

Anesthésie obstétricale (Maternité niveau 2B)
Connaissance en ALR sous échographie
Anesthésie pédiatrique au-delà d'1an
Anesthésie pour chirurgie bariatrique

Position et activité du Praticien dans le service

A compter du 1^{er} janvier 2024 : affectation dans le Pôle de Chirurgie, dans le service d'anesthésie, le praticien anesthésiste fera partie d'une équipe de 8 Médecins Anesthésistes dont certains partagent leur emploi du temps avec le service de Réanimation Polyvalente
Participant à la permanence des soins 24h/24h de l'activité médicale : bloc opératoire / maternité / consultations.
Activité d'environ 6500 actes d'anesthésie dont plus de 1500 ALR. Maternité de niveau 2B avec 1300 naissances en 2023, taux de péridurale de 79% en 2013, 11% de césarienne en 2013.

Caractéristiques de fonctions

Organisation de la permanence sur place :

1 garde par semaine et 1 jour de week-end par mois avec repos compensateur
L'activité de permanence des soins est proratisée à la quotité de temps de travail du contrat de recrutement et de l'effectif des Médecins Anesthésistes :
Si contrat de travail à 25 %, nombre de garde prévisibles = au maximum 1 tous les 2 mois,
pour un contrat à 50 % 2 à 3 sur 2 mois,
pour un contrat à 75 %, 4 à 5 sur 2 mois
et pour un contrat temps plein 6 à 7 Gardes sur 2 mois.

Le poste proposé est à recrutement prioritaire.

le temps de travail est décompté en temps continu à 44 heures par semaine. Une journée de travail est décomptée 10 heures, la période de permanence des soins de nuit de 18 heures à 8 heures est décomptée 14 heures et la période de jour de 8 heures à 18 heures est décomptée 10 heures

Statut de recrutement

Praticien Hospitalier temps plein : 44 heures par semaine
Praticien Hospitalier motif 2

Objectifs et Actions

Participation attendue sur les réunions d'équipe MAR et sur les RMM.
Adhésion à la nouvelle procédure de certification de la SFAR 2024